

# L'Université

EN TOUTE SÉCURITÉ



Service de Santé au travail, Environnement,  
Prévention et Sécurité

[unige.ch/steps](https://unige.ch/steps)



04 - 2024



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

## **URGENCES.....5-8**

- Dans toute situation
- Feu, incident chimique, biologique ou radioactif - Inondation - Fuite de gaz
- Accident - Malaise
- Sentiment d'insécurité
- Danger imminent - en cours
- Anomalie - Incident - Presqu'accident
- Documents à remplir
- Évacuation

## **PRÉVENTION - SÛRETÉ.....9-11**

- En cas de menace
- Prévenir les vols
- Objets trouvés/perdus
- Objets et colis suspects
- Cybersécurité
- Batteries au lithium

## **BÂTIMENTS.....12-13**

- Carte multiservices
- Accès et horaires des bâtiments
- Handicaps et besoins particuliers
- Uni sans fumée

## **HELP**..... 14-15

- Cible ou témoin
- Trouvez de l'aide
- Ressources

## **SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-ES**..... 16-17

- Consultation psychologique
- Conseil médical
- Besoins particuliers
- Healthy Campus

## **SANTÉ AU TRAVAIL**..... 18-19

- Santé et sécurité au travail
- Ergonomie
- Protection de la maternité

## **DÉCHETS**..... 20-21

- Déchets spéciaux
- Déchets valorisables

## **FORMATION**..... 22

- Offres de formation
- Équipiers/ères de sécurité

# SANTÉ, SÉCURITÉ, SÛRETÉ ET BIEN-ÊTRE

## Ensemble pour un campus sûr et bienveillant

Bienvenue à l'Université de Genève !

Chères et chers membres de la communauté UNIGE, nous tenons à vous adresser un message important sur notre engagement commun en matière de sécurité, de protection de la santé et de bienveillance.

A l'UNIGE, ces questions sont au cœur de nos préoccupations. En tant que membres actifs et actives de notre communauté universitaire, nous avons tous et toutes un rôle à jouer pour maintenir un environnement sûr, sain et respectueux.

En participant aux formations proposées par STEPS, en restant attentifs/ves, en respectant les consignes de sécurité et de santé et en signalant toute situation préoccupante, nous pouvons travailler ensemble pour assurer un campus accueillant et sécurisé pour tous et toutes.

Nous sommes convaincu-es que notre collaboration et notre engagement collectif feront la différence. En unissant nos forces, nous pouvons créer une culture de sécurité, de santé et de bienveillance durable à l'UNIGE.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous pour renforcer la prévention des risques à l'UNIGE. Ensemble, nous maintiendrons un campus où chacune et chacun se sentira en sécurité, en bonne santé et valorisé.

Nous vous remercions pour votre implication et votre soutien.

# URGENCES

## DANS TOUTE SITUATION

- Informer les secours de l'adresse d'intervention: bâtiment, étage et numéro du local
- Envoyer une personne pour accueillir les secours à l'adresse indiquée



**Toujours informer la Sécurité interne:**

**+41 22 379 1222** ou **1222** (numéro interne)

## EN CAS DE

**Feu, Incident chimique, biologique ou radioactif,  
Inondation, Fuite de gaz**

Si des personnes sont **blessées** ou en **danger imminent**:



**Service d'incendie et de secours : 118**

**Sécurité interne: +41 22 379 1222** ou **1222** (numéro interne)

Sans blessé, ni danger imminent:



**Sécurité interne: +41 22 379 1222** ou **1222** (numéro interne)

S'il y a une **intoxication** ou un **accident avec des produits chimiques**, ou en cas de doute:



**Intoxications: 145**

**Sécurité interne: +41 22 379 1222** ou **1222** (numéro interne)

## EN CAS DE Accident ou malaise

- Faire appel à un-e secouriste
-  **Sécurité interne: +41 22 379 1222 ou 1222** (numéro interne)
- Diriger la victime vers la loge du bâtiment pour accéder à l'infirmierie:

 **Emplacements des infirmeries:**  
unige.ch/steps/infirmeries



**Cas grave ou doute** sur l'état de la personne concernée:

 **Urgences médicales: 144**  
**Sécurité interne: +41 22 379 1222 ou 1222** (numéro interne)

  **Emplacements des défibrillateurs:**  
unige.ch/steps/defibrillateurs



## EN CAS DE Sentiment d'insécurité

- Présence de personnes étrangères aux activités universitaires
- Constat de vol, Incivilité, Vandalisme, Agression, Effraction

 **Sécurité interne: +41 22 379 1222 ou 1222** (numéro interne)

## EN CAS DE Danger Imminent ou en cours

- Pour des personnes ou des biens

 **Police: 117**  
**Sécurité interne: +41 22 379 1222 ou 1222** (numéro interne)

## EN CAS DE Anomalie, Incident ou Presqu'accident

 **Sécurité interne:** +41 22 379 1222 ou 1222 (numéro interne)

**Anomalie:** situation à risque, sans dégât matériel

**Incident:** dégâts matériels uniquement

**Presqu'accident:** évènement indésirable n'induisant aucun dommage

### Victime ou témoin de:

vol, déprédation, agression, anomalie ou presqu'accident

 **Remplir le formulaire de déclaration en ligne:**  
[unige.ch/steps/declaration](http://unige.ch/steps/declaration)



### Collaborateur et collaboratrice:

victime d'un accident professionnel ou non professionnel

 **Déclarer l'accident dans les 48h:**  
[memento.unige.ch/doc/0027](http://memento.unige.ch/doc/0027)



### Étudiante et étudiant:

victime d'un accident

 **Déclarer l'accident:**  
[memento.unige.ch/doc/0038](http://memento.unige.ch/doc/0038)



## LES DOCUMENTS A REMPLIR

 **En cas d'agression:**  
[unige.ch/steps/surete/agression](http://unige.ch/steps/surete/agression)



 **Faire un signalement à STEPS:**  
[unige.ch/steps/declaration](http://unige.ch/steps/declaration)



 **En cas de vol ou dégradation:**  
[memento.unige.ch/doc/0074](http://memento.unige.ch/doc/0074)



# ÉVACUATION



Au déclenchement de l'alarme sonore d'évacuation:



- **Stopper immédiatement ses activités.**
- **S'assurer que ses voisin-es ont bien entendu/compris le message et offrir son aide à qui en aurait besoin.**
- Pour les responsables de lieux d'étude (par ex. salles de cours, salles informatiques, auditorios, laboratoires et bibliothèques) s'assurer que les occupant-es ont bien entendu le message et qu'ils/elles évacuent selon les consignes.



- **Fermer portes et fenêtres.** Autant que possible, fermer bureaux et laboratoires.
- **Quitter le bâtiment en suivant la signalétique d'évacuation.**



- **Utiliser uniquement les escaliers, les sorties de secours ou les espaces d'attente sécurisés** pour les personnes ne pouvant pas évacuer de manière autonome.



**Ne pas utiliser les ascenseurs.**



- **Se rendre sur la place de rassemblement** indiquée sur les panneaux «consignes d'évacuation».
- Se tenir éloigné-e des façades du bâtiment.
- Rester sur la place de rassemblement jusqu'à réception d'informations complémentaires.



- **Ne pas retourner dans le bâtiment sans invitation.**

# PRÉVENTION - SÛRETÉ



Pour votre sécurité, les bâtiments universitaires sont équipés de systèmes de vidéosurveillance.

## EN CAS DE MENACE

### MENACE PRÉCISE ET IMMINENTE

Attaque à main armée, prise d'otage, séquestration, menace de suicide, etc.:

- Se protéger
- Alerter les personnes autour de soi



Appeler la police **117** puis la sécurité interne **+41 22 379 12 22**



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/steps/urgences/attaque-ou-menace](https://unige.ch/steps/urgences/attaque-ou-menace)



### SANS DANGER IMMÉDIAT

Parole, écrit, geste ou comportement menaçant, visant une personne en particulier et inspirant un sentiment d'insécurité:

- Ecrire à [respect@unige.ch](mailto:respect@unige.ch) en décrivant brièvement la situation.



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/steps/respect](https://unige.ch/steps/respect)



## PRÉVENIR LES VOLS

- Surveiller particulièrement vos affaires dans les bibliothèques, auditoriums, cafétérias et laboratoires (par ex. téléphones, ordinateurs portables, portefeuilles et autres effets personnels).
- Fermer votre bureau même pour de brèves absences.

## OBJETS TROUVÉS / PERDUS

Les objets trouvés dans les bâtiments universitaires doivent être rapportés le plus rapidement possible dans l'une des loges des bâtiments.

En cas de perte d'un objet:

- S'adresser à la loge du bâtiment dans lequel l'objet a été perdu.



**Pour les horaires des loges:**

[unige.ch/batiment/services-utilisateurs/loges](http://unige.ch/batiment/services-utilisateurs/loges)



- Dans le cas de perte de carte de crédit, téléphone, etc.; avertir le fournisseur de service.
- Pour les objets de valeur:



**Remplir le formulaire de déclaration de perte d'un objet:** [memento.unige.ch/doc/0132](http://memento.unige.ch/doc/0132)



Si l'objet n'est pas retrouvé rapidement, s'adresser au Service cantonal des objets trouvés:



[ge.ch/objets-trouves](http://ge.ch/objets-trouves)



**+41 22 427 90 00**



## OBJETS ET COLIS SUSPECTS

- Ne pas toucher l'objet, ne pas l'ouvrir.
- Éloigner les personnes présentes.
- Informer la sécurité interne:  **+41 22 379 1222**

## CYBERSÉCURITÉ

En cas d'incident de cybersécurité potentiel ou avéré sur votre ordinateur:

- Couper la connexion Internet en débranchant le câble réseau ou en désactivant le réseau Wi-Fi.
- Informer le Centre d'Accueil des Demandes ou votre correspondant informatique.



97000



cad.unige.ch



unige.ch/-/ci

- Attendre les instructions et les suivre pas-à-pas.

Sécurité de la messagerie, télétravail en toute sécurité, gestion des données sensibles, etc. Consulter toutes les bonnes pratiques et informations concernant la cybersécurité à l'UNIGE:



cybersecurite.unige.ch



## BATTERIES AU LITHIUM

Pour votre sécurité, ne laissez pas des batteries au lithium se recharger sans surveillance. Cela peut présenter un risque d'incendie accru.

Les batteries au lithium sont présentes dans:

- Les trottinettes et vélos électriques
- Les téléphones et ordinateurs portables
- Les e-cigarettes
- Les montres connectées
- Les outils portatifs
- etc.



# BÂTIMENTS

## CARTE MULTISERVICES



Votre **carte multiservices** (carte d'étudiant-e et/ou de collaborateur/trice) doit régulièrement être mise à jour dans une borne de validation:



**Pour en savoir plus:**

[cartes.unige.ch/infospratiques/bornes](https://cartes.unige.ch/infospratiques/bornes)



### Droit d'accès

Vous pouvez demander des accès aux bâtiments universitaires ou à certains locaux, hors des heures officielles d'ouverture.

Vous avez la responsabilité des personnes que vous faites entrer dans les bâtiments.

Ne laissez sous aucun prétexte l'accès libre à une personne inconnue.



**Pour en savoir plus:**

[memento.unige.ch/doc/0261](https://memento.unige.ch/doc/0261)



### Contrôle de sécurité

Cette carte peut vous être demandée en tout temps lors d'un contrôle de sécurité dans des locaux à accès limité.

Si la validité est échue, votre accès sera refusé.

### Perte et vol

En cas de perte ou de vol de votre carte, vous êtes tenu-e de le signaler.



**Pour en savoir plus:**

[cartes.unige.ch/infospratiques/perte](https://cartes.unige.ch/infospratiques/perte)



## ACCÈS ET HORAIRES DES BÂTIMENTS

L'accès aux bâtiments universitaires est libre pendant les heures d'ouverture. Les horaires détaillés sont disponibles sur le site.



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/steps/horaires-batiments](https://unige.ch/steps/horaires-batiments)



Les bibliothèques se trouvent à l'intérieur des bâtiments universitaires.

Attention, leurs horaires d'ouverture ne correspondent pas nécessairement aux horaires d'ouverture des bâtiments.



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/biblio/fr/infos/horaires](https://unige.ch/biblio/fr/infos/horaires)



## HANDICAPS ET BESOINS PARTICULIERS

Toute personne ayant des besoins particuliers en termes d'accès, d'études ou de travail peut bénéficier de diverses aides.



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/rectorat/egalite/evenement/handicaps-besoins-particuliers](https://unige.ch/rectorat/egalite/evenement/handicaps-besoins-particuliers)



## UNI SANS FUMÉE

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux et dans un rayon de 9 mètres de toute porte, de toute prise d'air ou de toute fenêtre qui peut s'ouvrir, jusqu'aux limites du terrain, y compris:

- Les cours intérieures, patios, rampes d'accès, coursives, terrasses et entrées à proximité immédiate des portes, et les terrains sportifs, y compris les aires réservées aux spectateurs/trices.

**L'interdiction de fumer s'applique également aux cigarettes électroniques.**

## HELP

L'Université de Genève promeut un environnement de travail dans lequel les personnes sont traitées avec équité et respect. Elle veille à la protection de la personnalité du personnel et des étudiant-es, et déploie les mesures nécessaires en cas de conflit.

L'Université proscrit toute discrimination, comportement sexiste et harcèlement psychologique ou sexuel ainsi que toute manifestation de violence.

### CIBLE OU TÉMOIN ?

#### Harcèlement

Le sexisme?  
Ce n'est pas notre genre.



#### Discrimination

Ici, ce sont les discriminations qui sont exclues.



#### Conflit

Ici on peut partager la même table sans partager les mêmes opinions.



#### Violence

Ici on lutte pour une uni sans violence.



Pour en savoir plus:  
[unige.ch/help](https://unige.ch/help)



## TROUVEZ DE L'AIDE

### La cellule Confiance

Relais externe, confidentiel et gratuit

 [confiance@unige.ch](mailto:confiance@unige.ch)

### La cellule Respect (prévention de la violence)

Relais interne, confidentiel et gratuit

 [respect@unige.ch](mailto:respect@unige.ch)

## RESSOURCES ET RELAIS DISPONIBLES

Division Ressources Humaines ou hiérarchie de votre faculté/centre/institut

PSYLINE du Pôle Cité  
FPSE

 +41 22 379 92 00

Médiateurs/trices (relais externe)

Service égalité & diversité

Conseillers/ères académiques

Unité de psychiatrie du jeune adulte (relais externe)

Associations : étudiantes, du PAT, du CCER ou du corps professoral

Faculté/Centre/Institut/  
Département/Section

Graduate Campus



**Pour en savoir plus:**  
[unige.ch/help/aide](http://unige.ch/help/aide)



# SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT-ES

Le Service Santé des Étudiant-es propose plusieurs prestations accessibles aux étudiant-es UNIGE, ainsi qu'aux étudiant-es des HES et de l'IHEID.

## CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

- Consultation, soutien et suivi psychologique
- Ateliers et groupes thérapeutiques
- Consultation sommeil (difficultés de sommeil qui impactent vos journées et vous empêchent de vous concentrer ?)



**+41 22 379 13 33** ou [psychologique@unige.ch](mailto:psychologique@unige.ch)



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/sse/consultations-psychologiques-medicales/consultation-psychologique](https://unige.ch/sse/consultations-psychologiques-medicales/consultation-psychologique)



## CONSEIL MÉDICAL

### Préoccupé-e par votre santé ?

- Entretien et avis médical gratuits
- Vaccination (grippe)
- Bon pour un dépistage gratuit du VIH
- Réorientation vers des spécialistes et recommandations



[sante@unige.ch](mailto:sante@unige.ch)



**Prendre rendez-vous:**

[unige.ch/sse/consultations-psychologiques-medicales/consultation-sante](https://unige.ch/sse/consultations-psychologiques-medicales/consultation-sante)



## BESOINS PARTICULIERS

L'UNIGE soutient l'inclusion des étudiant-es avec des besoins particuliers (handicaps et troubles diagnostiqués).

Sous certaines conditions, les étudiant-es peuvent bénéficier d'aménagements dans le cadre de leurs examens.



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/sse/besoins-particuliers](http://unige.ch/sse/besoins-particuliers)



## HEALTHY CAMPUS

Le programme Healthy Campus du Service Santé des Étudiant-es vise à développer des dispositifs de sensibilisation et de prévention aux problématiques de santé grâce aux :

### Étudiant-es Relais-Santé (ERS)

Œuvrent pour une culture de bien-être

Missions :

- Promouvoir les prestations et ressources proposées par l'UNIGE
- Informer sur d'autres ressources externes
- Organiser des campagnes de promotion et prévention de la santé

### Sentinelles

Programme composé d'étudiant-es formé-es au soutien psychologique présent-es pour aider et orienter leurs pairs

### Enquêtes santé

En collaboration avec l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/sse/soutiens-par-les-pairs](http://unige.ch/sse/soutiens-par-les-pairs)



# SANTÉ AU TRAVAIL

L'Université de Genève a la responsabilité d'appliquer un concept de prévention en faisant appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité (MSST).

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des analyses de risques sont systématiquement effectuées par les spécialistes du service STEPS, au sein des facultés présentant des risques particuliers.

Des audits périodiques sont conduits afin de contrôler l'état de mise en œuvre des mesures de prévention et de mettre à jour l'inventaire des dangers.

Ces spécialistes peuvent être consulté-es pour toute question concernant l'environnement de travail, pour toute nuisance susceptible d'affecter la sécurité et la santé physique, et doivent être informé-es en cas d'accident.

## ERGONOMIE

### Travail à l'écran:

- Sédentarité, position assise et risques
- Aménagement du poste informatisé



### Activité physique et sollicitations:

- Port de charges et mouvements répétitifs
- Postures à adopter et matériel utile



### Astuces, exercices et recommandations pratiques

[unige.ch/steps/sante-securite/prevention/ergonomie](http://unige.ch/steps/sante-securite/prevention/ergonomie)



## PROTECTION DE LA MATERNITÉ

Afin d'offrir un cadre de travail adapté à la parentalité, l'environnement de travail d'une femme enceinte ou allaitante ainsi que les risques éventuels pour cette dernière ou son enfant doivent être analysés.



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/rectorat/egalite/thematiques/familles](http://unige.ch/rectorat/egalite/thematiques/familles)



Les infirmeries sont disponibles comme lieu de repos pour les personnes enceintes ou comme espace d'allaitement. Pour y accéder, utiliser sa carte multiservices ou s'adresser à la loge du bâtiment concerné:



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/steps/infirmeries](http://unige.ch/steps/infirmeries)



## AUTRES CONTACTS UTILES



**Division des Ressources Humaines - Médecine du travail:**

[unige.ch/adm/dirh/sante-au-travail/medecine-du-travail](http://unige.ch/adm/dirh/sante-au-travail/medecine-du-travail)



**Help:**

[unige.ch/help](http://unige.ch/help)



**Service STEPS:**

[steps@unige.ch](mailto:steps@unige.ch)



# DÉCHETS

L'Université organise la récupération des déchets et en assure une élimination respectueuse de l'environnement.

## DÉCHETS SPÉCIAUX

On appelle «déchets spéciaux» les déchets toxiques ou dangereux pour la santé et l'environnement, générés par les activités de laboratoire et autres activités à risque. Il s'agit notamment de :

Substances radioactives

Déchets biologiques

Produits chimiques solides

Produits chimiques liquides

Différentes pâtes ou gels

Acides et solvants

Produits photos

Produits pharmaceutiques

Lubrifiants

Huiles usées

Batteries

Eaux de coupes

Emballages souillés

Le service STEPS se charge de leur conditionnement, stockage, transport et de l'administration nécessaire.



### Pour en savoir plus:

[unige.ch/steps/environnement/gestion-dechets/dechets-speciaux](https://unige.ch/steps/environnement/gestion-dechets/dechets-speciaux)



[dechets-speciaux@unige.ch](mailto:dechets-speciaux@unige.ch)

## DÉCHETS VALORISABLES

L'université met à disposition des utilisateurs/trices des points de collecte afin de trier et recycler au mieux les déchets valorisables.

Selon les infrastructures des différents bâtiments, les déchets suivants sont récupérés:

Papier et carton	Aluminium
Sagex (polystyrène expansé)	PET (polyéthylène téréphtalate)
PP (polypropylène): supports et boîtes de pointes de pipettes	PE (polyéthylène) souple: films d'emballage transparents et de couleurs
Capsules de café (par ex. Nespresso)	Toners et cartouches d'imprimante, CD
Piles	Téléphones portables, tablettes et chargeurs
Tubes fluorescents	Matériel informatique, électrique et électronique
Encombrants	



### Pour en savoir plus:

[unige.ch/batiment/campus-durable/recyclage/gestion-des-dechets](https://unige.ch/batiment/campus-durable/recyclage/gestion-des-dechets)



[dechets-valorisables@unige.ch](mailto:dechets-valorisables@unige.ch)



+41 22 379 77 77

# FORMATION

## OFFRES DE FORMATION

Le Service STEPS organise différents types de formations sur le thème de la sécurité comme:

- Accueil santé, sécurité & sûreté
- Risques spécifiques et laboratoires (produits chimiques, risques biologiques, électricité, radioactivité, etc.)
- Premiers secours et utilisation du défibrillateur
- Lutte contre le feu
- Aménagement de poste de travail informatisé

D'autres formations sont également déployées dans le cadre de la prévention par la division des Ressources Humaines et le service égalité-diversité.



**Pour en savoir plus:**

[unige.ch/steps/formations](http://unige.ch/steps/formations)



[steps-formation@unige.ch](mailto:steps-formation@unige.ch)

## ÉQUIPIERS/ÈRES DE SÉCURITÉ

Aucune institution ou entreprise n'est à l'abri d'un accident, de maladie aiguë au poste de travail, d'incendie ou d'autres sinistres. C'est pourquoi un des objectifs principaux de la politique de santé et de sécurité au travail est la constitution d'équipes de sécurité pour l'évacuation de bâtiments, l'aide d'urgence ou la lutte contre le feu.

Étant membre de la communauté universitaire, vous êtes invité-e à participer à la protection des personnes et des biens de votre site de travail et à devenir équipiers-es de sécurité:



[memento.unige.ch/doc/0223](http://memento.unige.ch/doc/0223)



Êtes-vous déjà formé-e ? Faites reconnaître votre certificat :



[steps-formation@unige.ch](mailto:steps-formation@unige.ch)

**STEPS | [steps@unige.ch](mailto:steps@unige.ch)**

**Une équipe à votre service**

Santé au travail, Environnement, Prévention et Sécurité



**Pour contacter l'équipe**

**STEPS**



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

SANTÉ AU TRAVAIL,  
ENVIRONNEMENT,  
PRÉVENTION, SÉCURITÉ



## Numéros d'Urgence



**Sécurité interne**

**+41 22 379 12 22**

**12 22** (numéro interne)

---



**Police**

**117**



**Feu**

**118**

---



**Urgences  
médicales**

**144**

---



**Intoxication**

**145**